

Flash info Pommera – MAI 2021 (2)

Mairie  03.21.48.65.38  mairie.pommera@wanadoo.fr  0785.727.989

Permanences : le mardi, le vendredi de 17 h à 18 h 30 et le samedi matin sur RDV.

1. La campagne de vaccination s'ouvre à tous les adultes dès le 31 mai

Les personnes de 18 à 49 ans quelle que soit leur situation peuvent prendre rendez-vous depuis le jeudi 27 mai 2021 pour être vaccinées à partir du 31 mai 2021, soit 15 jours avant la date initialement annoncée. Elles peuvent se faire vacciner avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna.

Comment prendre rendez-vous dans un centre de vaccination ?

Vous pouvez prendre rendez-vous :

Sur internet : les deux rendez-vous pour les deux injections peuvent être pris sur [Santé.fr](https://www.santefr.fr) ou sur les sites de prise de rendez-vous en ligne, dans le centre de votre choix. Le site Santé.fr est accessible directement depuis [l'application TousAntiCovid](#) .

Par téléphone, en appelant :

- ✓ Le numéro vert 0800 009 110 ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h qui vous oriente directement vers les plateformes téléphoniques du centre de vaccination choisi ;
- ✓ Le centre de vaccination près de chez vous dont vous aurez trouvé les coordonnées téléphoniques sur le site [Santé.fr](https://www.santefr.fr) qui propose une liste complète des centres ouverts dans chaque département.

A noter : Le jour du rendez-vous, il faut se présenter avec une pièce d'identité et sa carte vitale (*ou une attestation de droits*) pour pouvoir donner son numéro de sécurité sociale.

Si vous disposez d'un résultat antérieur positif au Covid-19, vous pouvez le présenter lors de votre premier rendez-vous.

2. La nouvelle Carte d'identité arrive dans le Pas-de-Calais



Depuis le 17 mai 2021, la nouvelle carte d'identité est réalisée dans notre département. L'usage de cette nouvelle carte d'identité reste inchangé et permet à chaque citoyen de justifier de son identité tant dans ses relations avec l'administration que dans sa vie quotidienne. Elle demeure gratuite. Sa durée de validité est de 10 ans tant pour les majeurs que pour les mineurs.

Les usagers qui demanderont la création d'un premier titre ou le renouvellement d'un titre (vol, perte, changement d'une donnée...) se verront attribuer la nouvelle carte nationale d'identité. Les CNI en cours de validité au 2 août 2021 demeureront valables. À compter d'août 2031, les CNI « ancien modèle » dont la date de validité sera postérieure à cette date, seront toujours valables mais ne permettront plus de voyager dans les autres pays européens.

Plus pratique pour les usagers, la nouvelle carte a la taille d'une carte bancaire. Il est aussi possible d'indiquer deux adresses au verso pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents.

Pour un gain de temps et afin de limiter les déplacements en mairie, le dépôt d'une pré-demande en ligne est également possible via le site www.ants.gouv.fr

3. Elections de départementales et régionales le 20 et 27 juin 2021

Protocole sanitaire, dépouillement... Un scrutin sécurisé

- ✓ Un protocole sanitaire sera mis en place "pour garantir le respect des gestes barrière" et la sécurité sanitaire dans le bureau de vote.
- ✓ Le vote par procuration sera facilité : chaque électeur peut disposer de deux procurations et le dispositif MaProcuracion.gouv.fr permettra d'établir une procuration "de façon presque totalement dématérialisée".
- ✓ Le bureau de vote sera limité à 3 électeurs à la fois.
- ✓ Les assesseurs sont vaccinés.
- ✓ Les horaires du bureau de vote seront de 8 heures à 18 heures.

Le jour du vote, vous devez venir avec votre crayon pour l'émargement, votre masque et respecter l'ensemble des gestes barrières.

4. Comité des fêtes de Pommera

Lors de l'assemblée générale du comité de fête le 26 mai 2021, trois membres du bureau ont démissionné après de longues années de participation active. Soutenu par la municipalité, le Comité des fêtes pilote l'essentiel des manifestations organisées à Pommera. Il est dirigé par une équipe de bénévoles motivés prêts à accueillir toutes les bonnes volontés susceptibles de se mobiliser pour développer l'animation du village.

Une réunion est organisée le **vendredi 11 juin 2021 à 19 h 30 à la salle communale** afin d'accueillir des nouveaux membres.

Si vous avez du temps et des idées, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Pommera, le 28 mai 2021,
Le Maire,